

HD10937

ARVO XY DAN 35

Date de mise à jour : 11/06/2025

Version FT : 4.0

Désinfectant oxydant et activateur de détergence

Biocide selon le règlement UE 528/2012 **FR-2022-0071-06-01**

ARVO XY DAN 35 est un désinfectant très oxydant et blanchissant des surfaces et des circuits propres.

Utilisation possible en activateur de détergence en ajout aux solutions alcalines ou acides.



UTILISATIONS

Selon les conditions et le plan d'hygiène, après un nettoyage avec un détergent ou un détartrant et un rinçage, le produit s'applique dans les conditions suivantes :

Type d'utilisation	Application	Température d'utilisation	Dosage	Temps de contact
Industries Agroalimentaires (Viande, poisson, salaison, lait, oeuf, fromage, boisson, plats cuisinés, panification, conserverie ...)	Circulation en nettoyage en place NEP/CIP. Pulvérisation automatique. Trempage. Ajout automatique dans le process	20°C	37%	15 à 60 min
Industrie Agroalimentaire	Activateur de détergence	10 à 90°C	1 à 5%	1 à 30 min

Rincer abondamment avec de l'eau potable les circuits et surfaces traités ainsi que les matériels d'application.

COMPLÉMENT D'INFORMATION :

En présence de personnel, s'assurer que la concentration dans l'air ambiant est inférieure à 1,25 mg/m³ par l'utilisation d'un détecteur d'H₂O₂. Pulvérisation automatisée (50 - 100 ml/m²) uniquement en l'absence de personnel, après installation de mentions d'avertissement de traitement et interdiction d'accès au lieu traité. Démarrage du traitement depuis l'extérieur du lieu traité. Mettre en place une surveillance des fuites de désinfectant hors du lieu traité. S'assurer que la concentration dans l'air ambiant est inférieure à 1,25 mg/m³ par l'utilisation d'un détecteur d'H₂O₂ avant d'autoriser la réentrée dans la pièce. Trempage : Une combinaison de protection (au moins de type 6, EN 13034) doit être portée lors du remplissage du bac. Une ventilation locale par aspiration ayant une efficacité de captage d'au moins 85% est nécessaire. En l'absence de ventilation, le port d'un équipement de protection respiratoire FP 20 lors du remplissage et FP 5 en trempage est obligatoire. Couvrir les baignoires de trempage pour éviter l'évaporation.

MATÉRIEL D'APPLICATION : STOCKMEIER vous propose un large catalogue réunissant toute une gamme de matériel dédié à l'application et au stockage de nos produits, rétention, soutirage, transfert, dosage, moussage, pulvérisation...
Demander un catalogue à votre technico-commercial ou écrivez-nous à baso@stockmeier.fr.

CARACTERISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES

Apparence	Liquide, Limpide
Couleur	Incolore
Odeur	Caractéristique. Piquant(e).
Matière(s) active(s)	Peroxyde d'hydrogène (n° CAS 7722-84-1) à 35.0 - 35.7% (350 - 357g/kg)
Masse volumique	(1,13 – 1,14)

HD10937

ARVO XY DAN 35

Date de mise à jour : 11/06/2025

Version FT : 4.0

pH	≤ 3,7
pH solution	7,5 (20°C)
pH solution	7,5 (20°C)
Viscosité, dynamique	1,17 mPa·s , 50% (20°C)
Pouvoir séquestrant à 1%	Aucune donnée disponible
Tension superficielle	71 N/m (20°C); sol. 1%
Demande chimique en oxygène (DCO)	Aucune donnée disponible
Teneur en azote	0 %
Teneur en phosphore	0 %
Point d'éclair	Non inflammable
Température de stockage	0 – 30 °C Ne jamais stocker à plus de 40°C
DDM (date durabilité minimum)	12 mois, voir conditionnement.

RÉGLEMENTATION

Conforme à l'arrêté du 19/12/13 modifiant celui du 08/09/99 concernant les produits utilisés pour le nettoyage des surfaces et objets en contact avec des denrées alimentaires et eaux de boisson.

Conforme au cahier des charges du 28 décembre 2021 et complétant les dispositions des Règlements UE n° 2018/848 et 2021/1165 pour le nettoyage et la désinfection en industrie agroalimentaire et transformation biologique. (voir site www.inao.gouv.fr).

PROPRIETES BIOCIDES

Biocide selon le règlement UE 528/2012
FR-2022-0071-06-01

MATIÈRE(S) ACTIVE(S) : Peroxyde d'hydrogène (n° CAS 7722-84-1) à 35.0 - 35.7% (350 - 357g/kg)

Règlement Biocide 528/2012 UE. Type de produit (TP) n°

4 - Désinfectants pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

BACTERICIDIE - 37 % TP4

EN1276 - 15 min - 20°C, EN13697 - 15 min - 20°C - propreté.

Souches testées : *Staphylococcus aureus*, *Enterococcus hirae*, *Escherichia coli*, *Pseudomonas aeruginosa*.

LEVURICIDIE, FONGICIDIE - 37 % TP4

EN1650 - 15 min - 20°C, EN13697 - 15 min - 20°C - propreté.

Souches testées : *Candida albicans*, *Aspergillus brasiliensis*.

SPORICIDIE - 37 % TP4

EN13704 - 60 min - 20°C - propreté.

Souches testées : *Bacillus subtilis*.

VIRUCIDIE - 37 % TP4

EN14476 - 30 min - 20°C - propreté.

Souches testées : *Norovirus murin*, *Adénovirus type 5*.

CONDITIONNEMENTS

STOCKMEIER France | Cleaning Solutions

BP 89152 Saint-Jacques de la Lande

35091 RENNES CEDEX 09 - FRANCE

Tel. : +33 (0)2 99 29 46 60

cleaningsolutions@stockmeier.fr - www.stockmeier.fr/cleaning-solutions

Stockmeier France | Cleaning Solutions est certifié

ISO 9001

ISO 14001

HD10937

ARVO XY DAN 35

Date de mise à jour : 11/06/2025

Version FT : 4.0

Plusieurs conditionnements sont disponibles pour ce produit, pour plus d'informations sur ces conditionnements et les poids par conditionnement, veuillez contacter notre service commercial.

CONSIGNES DE SECURITE

Recommandations d'utilisation : Usage strictement réservé aux professionnels. Dangereux, respecter les précautions d'emploi. Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. Fiche de données de sécurité (FDS) sur demande. En cas d'urgence, contactez un centre anti-poison. L'emballage vide ne doit pas être réutilisé, il doit être éliminé en tant que déchet dangereux sous la responsabilité du détenteur de ce déchet.

Précaution à prendre pour une manipulation sans danger, matières incompatibles, produits incompatibles : Se reporter aux chapitres 7.1, 7.2 et 8.2 de la fiche de données de sécurité.

Conditions de stockage : Conserver dans des conteneurs hermétiquement clos. Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Éviter : Chaleur et lumière solaire.

Température de stockage : 0 – 30 °C Ne jamais stocker à plus de 40°C

Ce produit est compatible avec les inox, PVC, Polyéthylène, Polypropylène, verre, caoutchouc.

CONTROLE DE CONCENTRATION

Prise d'échantillon : 10 ml

Diluer la prise d'échantillon dans 100ml d'eau déminéralisée

Ajouter 30ml d'acide sulfurique à 25%

Puis 10ml d'iodure de potassium à 20%

2ml de molybdate d'ammonium à 3%

Remuer et laisser reposer 2-3 min jusqu'à coloration brune

Doser jusqu'à zone de virage avec : Thiosulfate N/10 puis noter le volume "V"

Résultat du test de concentration en % = Volume "V" x 0,044

TRAITEMENTS DES DECHETS

Traitement des déchets : Se reporter au chapitre 13 de la FDS.

Motif de la mise à jour : Forme, Modifications réglementaires

Les fiches de données de sécurité sont envoyées par mail selon les dispositions réglementaires lors de l'expédition de nos produits. Elles sont également disponibles auprès de notre force de vente.

Les valeurs physicochimiques caractéristiques mentionnées sur cette fiche, hors chapitre spécifications de vente Stockmeier France, sont indicatives et non garanties, les spécifications et résultats des tests étant par ailleurs disponibles sur le certificat d'analyse. Le cas échéant, les concentrations indiquées au point "Propriétés biocides" représentent les concentrations biocides recommandées selon les tests d'efficacité réalisés par des laboratoires agréés. Ces dernières peuvent être adaptées selon les cas d'application. Votre commercial STOCKMEIER France se tient à votre disposition pour aborder ce sujet.

Les déclarations de ce document proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Elles ne dédouanent pas l'utilisateur de procéder à ses propres contrôles et sont rédigées sur la base de nos connaissances à la date de rédaction. Il appartient à l'acheteur et à l'utilisateur final le cas échéant, de s'assurer seuls et en dernier lieu de l'adéquation du produit au regard de l'usage prévu par leur secteur d'activité et des dispositions législatives et réglementaires en vigueur. Litiges : Le tribunal de commerce de Rennes est seul compétent.